

# DESCRIPTION de la MOTOCYCLETTA MOTO GUZZI TYPE "850 T" Construite par les Etablissements "SEIMM Ioto Guzzi"

Via E.V. Parodi, 57  
22054 Mandello del Lario (Como) Italie

Modèle. — MOTO GUZZI. — Type. — 850 T. — Genre. — MOTOCYCLETTA.

Poids total autorisé en charge. — 395 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 2.

Nom et adresse du constructeur. — SEIMM Moto Guzzi S.p.A.  
Via E.V. Parodi, 57  
22040 Mandello del Lario  
(Como) Italie

Nom et adresse du représentant agréé. — Ateliers de la MOTOBECANE  
16, rue Lesault - 93 PANTIN

## 1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre en tubes d'acier soudés.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques 3.50 H 18 AV - 4.10 H 18 AR.

Emplacement et disposition du moteur. — A la partie inférieure du cadre.

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Porte à faux AV. — 0,335 m.

Porte à faux AR. — 0,395 m.

Empattement. — 1,470 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 2,20 m - Largeur 0,780 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,850 m à pleine charge.

Poids du véhicule en ordre de marche. — 225 kg.

Répartition de ce poids en ordre de marche. — Sur AV. — 107 kg. — Sur AR. — 118 kg.

Poids total autorisé en charge.

Répartition du poids total autorisé en charge. — Sur AV. — 141 kg. — Sur AR. — 254 kg.

## 3. - MOTEUR

Type. — A explosion. — Cycle à 4 temps.

Nombre et disposition des cylindres. — 2 cylindres en V. — 90°.

Alésage. — 83 mm.

Course. — 78 mm.

Cylindrée totale. — 844,05 cm<sup>3</sup>.

Taux de compression. — 9.

Puissance administrative. — 8 CV.

Carburant normalement utilisé. — Essence.

Réservoir. — Contenance 25 litres. Fermé par un bouchon à vis, remplissage par gâchette automatique à pression.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.600 tr/mn. — Correspondant au couple maximum 5.600 tr/mn. — Correspondant à la puissance maximum 6.000 tr/mn.

Echappement. — Le cylindre gauche et le cylindre droit ont des silencieux d'échappement. Chaque silencieux est muni d'une porte vers son extrémité la marque CPA - 11016 M - 73. Le niveau sonore du bruit, mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté ministériel du 13 avril 1972, est de 83 dbA.

Alimentation du moteur. — Deux carburateurs DELL'ORTO à aiguille, réglage de 30 mm, à cuve centrale. A niveau constant, commandés par poignée tournante à main droite.

Allumage. — Par distributeur avec contacts et bobine d'allumage, marque Magneti Marelli.

Graissage. — Par huile.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Electrique.

Antiparasitage. — Le véhicule est muni d'un antiparasitage agréé pour lui par l'Administration.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques, à sec, commandé par levier au guidon à main gauche.

Démultiplication primaire. — Par engrenages.

Boîte de vitesses. — A 5 vitesses toujours en prise, commandées par sélecteur à main gauche. On monte les vitesses en déplaçant le levier vers le bas pour la 1<sup>re</sup> vitesse; pour les autres vers le haut. Le point mort est situé entre la première et la deuxième vitesse.

Démultiplication secondaire. — Par cardan. Le pneu arrière de 4.10 H 18 a une circonférence de roulement sous charge de 2.086 m.

Combinaison de vitesse	Démultiplication primaire	Rapport de la boîte	Démultiplication secondaire	Démultiplication totale	Vitesse en km/h à 1.000 tr/mn
1		$\frac{28}{14}$		11,4	19,95
2		$\frac{25}{18}$		7,7	15,2
3	21/17	$\frac{22}{21}$	37/8	5,9	20,9
4		$\frac{20}{23}$		4,2	25,2
5		$\frac{21}{28}$		4,1	29,2

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule est de : 193 km/h.  
Le véhicule comporte un compte-tours et un indicateur de vitesse.

## 5. - DIRECTION

Directe sur fourche télescopique.

## 6. - SUSPENSION

avant. — Par fourche télescopique avec amortisseur hydraulique.

arrière. — Par bras oscillant, avec amortisseurs télescopiques hydraulique et ressorts à spirales réglables.

## 7. - FREINAGE

avant. — A disque, à étréfixe et deux pistons, commandé par levier à main droite. Transmission hydraulique. Diamètre extérieur du disque : 300 mm. - Largeur utile de la piste de freinage sur le disque 38 mm. - Diamètre moyen application des garnitures 258 mm. - Surface de frottement des garnitures sur le disque 44 cm<sup>2</sup>.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, de diamètre 220 mm, commandé à pédale côté droit et transmission à tige métallique. Les mâchoires sont munies de garniture en FERODO, de largeur 25 mm, de longueur 100 mm. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 90 cm<sup>2</sup>.

## 8. - CARROSSERIE

### ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

L'alternateur à 12 V alimente par l'intermédiaire d'une cellule redresseuse et d'un régulateur une batterie qui alimente sous 60 Ah un projecteur homologué réglable en orientation, comportant un feu de route, un feu de position et un feu de position.

— Un feu de position.

— Un signal de freinage.

— Un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

— Quatre indicateurs de changement de direction : 2 AV - 2 AR.

— Le commutateur est sur la poutre supérieure du cadre, devant le réservoir.

La commande des avertisseurs et la commande des indicateurs de changement de direction - AV - AR - se trouvent sur le guidon côté gauche.

Le bouton de commande du démarreur électrique et le bouton de commande de l'arrêt moteur se trouvent sur le guidon.

Le véhicule est équipé d'un parapluie agiles.

Les dispositifs de signalisation sont conformes aux prescriptions du Ministère du 16-7-54 modifié ou aux accords de réciprocité franco-italiens.

## 10. - DIVERS

La motocyclette est munie d'un rétroviseur fixé sur la partie gauche du guidon et de deux avertisseurs agréés par l'Administration Italienne.

Plaques et inscriptions réglementaires :

— Le véhicule comporte une plaque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laquelle sont mentionnés : la marque, le type, le numéro d'ordre dans la série du type et la cylindrée.

— Le numéro du moteur est frappé sur le couvercle du moteur vers l'avant côté gauche.

— L'indication du type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés sur le devant du cadre. Ces indications sont encadrées par le nom du constructeur. La série du type commence au numéro 11111.

## PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, le 8 mai 1974, que le véhicule N° 11111 à moteur N° 090005 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTO GUZZI type 850 T satisfait aux dispositions des articles R.104, R.169, R.170 et R.183 du code de la route et des arrêtés pris en application compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens.

Vu et approuvé :

enregistré sous le N° AU-21-74

Paris, le 29 mai 1974

l'ingénieur en chef des mines  
(signé : PROUST)

Paris, le 29 mai 1974

l'ingénieur des mines

(signé : BIREN)

Paris, le 29 mai 1974

l'ingénieur des TPE (mines)

(signé : LOURD)

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, les Ateliers de la MOTOBECANE, représentants distributeurs officiellement accrédités en France, pour la marque MOTO GUZZI, certifions que le véhicule :

1 Genre : MOTO.	6 Puissance administrative : 8 CV.
2 Marque : MOTO GUZZI.	7 Carrosserie : sport.
3 Type : 850 T.	8 Nombre de places autorisées compris le conducteur : 2.
4 N° dans la série du type : VD 16198	9 Poids à vide : 235 kg.
5 Source d'énergie : ES.	10 Poids total autorisé en charge : 395 kg.
5 bis Cylindrée en cm <sup>3</sup> : 844,05	
2 temps ou 4 temps : 4 temps.	

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

Il a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur.

pour être livré à : **LECLERCO Philippe**  
403 Ave MI JUIA BETHUNE

Fait à **Béthune, le 24 mai 1977**

L'authenticité de ce certificat n'est  
cyclores - Motobecane  
le cachet de  
le cachet de  
modèle ci  
contre  
St - Eloi 62400 BETHUNE  
tél. 25.08.43

N° DIS

Vu la

Le Receveur

Bureau

de

St-Quentin



"Toute transformation de Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.